

**ARRÊTÉ N°130/2020 DU 16 JANVIER 2020**

**HABILITATIONS DE COMMANDE AUX PORTEURS DE CARTE D'ACHAT**

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

- VU** la loi organique n°2007-223 et la loi n°2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** le décret n°2004-1144 du 26 octobre 2004 relatif à l'exécution des marchés publics de la carte d'achat ;
- VU** la délibération n° 191/2017 du 6 juin 2017 adoptant la mise en place de la Carte Achat Public au sein de la Collectivité ;
- VU** la délibération n°282/2018 du 19 novembre 2018 portant renouvellement de la solution carte d'achat auprès de la Caisse d'Épargne Ile de France ;
- VU** l'arrêté n°1260 du 18 octobre 2019 portant nomination de Mr Arnaud POIRIER, Directeur Général des Services, responsable du programme carte d'achats ;
- VU** l'arrêté n°442 du 5 avril 2018 portant habilitations de commande aux porteurs de carte d'achat ;

**ARRÊTE**

**Article 1** : Habilitation de commande est donnée aux agents, dont la liste est annexée au présent arrêté, pour tout achat pour le compte de la Collectivité Territoriale auprès de fournisseurs, dans la limite d'accréditation fixée par le Directeur Général des Services.

**Article 2** : Les agents, dont la liste est annexée au présent arrêté, sont nommés porteurs de carte d'achat dans leur domaine de compétence.

**Article 3** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4** : L'arrêté n°442 du 5 avril 2018 est abrogé.

**Article 5** : Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité prescrites par la Loi et sera transmise au représentant de l'Etat à Saint-Pierre et Miquelon.

**Transmis au représentant de l'État**

**Le 16/01/2020**

**Publié le 16/01/2020**

**ACTE EXÉCUTOIRE**

**Le Président**

**Stéphane LENORMAND**

**Destinataires :**

Les Porteurs

Directeur Général des Services

Directeur des Finances Publiques

**PROCÉDURES DE RECOURS**

Si vous estimez que le présent arrêté est contestable, vous pouvez former :

- soit un **recours gracieux** devant Monsieur le Président du Conseil Territorial – Hôtel du Territoire, Place Monseigneur MAURER, BP 4208, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON ;
- soit un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon – Préfecture, Place du Lieutenant-Colonel PIGEAUD, BP 4200, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON.

Le **recours contentieux** doit être introduit dans les deux mois suivant la notification de la décision de refus (refus initial ou refus consécutif au rejet explicite du recours gracieux) ou dans les deux mois suivant la date à laquelle le refus implicite de l'administration est constitué (\*)

*(\*) Suite à un recours gracieux, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet implicite.*

**ANNEXE A L'ARRÊTÉ N°130 DU 16 JANVIER 2020**

**HABILITATION DE COMMANDE AUX AGENTS PORTEURS DE CARTE D'ACHATS  
POUR LE COMPTE DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE**

<b>DIRECTION / POLE</b>	<b>PORTEUR DE CARTE D'ACHATS</b>
<b>Direction Générale des Services</b>	
Communication Interne	CLAIREAUX LAETITIA
Délégation Territoriale de Miquelon	DETCHEVERRY NATHALIE
	GASPARD CELINE
	SABAROTS JEAN-GUY
<b>Direction des Ressources Humaines</b>	
Moyens Généraux	PANNIER SABINE
	LARRALDE JEAN-LOUIS
Cellule Technique de Saint-Pierre	DESDOUETS FABRICE
	TAIBO LESTA LUIS
	BRIAND DANIEL
	GILBERT CHRISTIAN
Développement des Compétences	ARTANO MARYSE
	ARTUR NATHALIE
<b>Pôle Développement des Mobilités</b>	
	BEAUPERTUIS THIERRY
	YON JEAN-MARIE
	URDANABIA JEAN-CLAUDE
	LAPAIX FABRICE
	DURASSIER DOMINIQUE
	ARTANO STEVEN
	ALLEN-MAHE NICOLAS
	BASLE JEAN-CLAUDE
	PERRIN YVAN
	LANGENBACK PIERRE
	BEAUPERTUIS KARL
<b>Pôle Développement Attractif</b>	
Maison de la Nature et de l'Environnement	ALLEN-MAHE SYLVIE
	DETCHEVERRY BIANCA
	HOCCRY FRANCOIS
Mission Jeunesse	BORTHAYRE PASCALE
	COSTE GAEL
Centre Culturel et Sportif	HACALA CLAUDE
	PLAA XAVIER
	AUTIN DOMINIQUE

Patinoire Territoriale	BONNIEUL PATRICK
	MORAZE PIERRE
	CUSICK SEBASTIEN
Maison des Loisirs	LEMAINE CATHY
	VIGNEAU MARIE-CLAIRE
Musée Arche	FOLIOT BENEDICTE
<b>Pôle Développement Solidaire</b>	
Unité de Vie	DETCHEVERRY JEROME
Maison Territoriale de l'Autonomie	PORTAIS VERONIQUE
Enfance Famille	SIMOES DOS SANTOS CHANTAL
<b>Pôle Développement Durable</b>	
Caern de Miquelon	COSTE DENIS
	DETCHEVERRY FREDERIC
Caern de Saint-Pierre	REBMANN JEAN-DENIS
Clinique Vétérinaire	DEVROYE JEAN-MARC
	HALLEZ HELENE
<b>Pôle Développement Economique</b>	
Francoforum	CECCHETTI JEROME
	DELAGE MARYSE
<b>Direction du Tourisme</b>	
Direction du tourisme	LE SOAVEC CLAIRE
Centre d'Information Touristique	LUBERRY EMMANUEL
	WALSH CHLOE